

TERR'EAU
BIO

2022

Les Caps et Marais
d'Opale
fêtent

L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

VENDREDI 3 & SAMEDI 4

DOSSIER EXPOSANTS

JUIN



PROGRAMME COMPLET SUR :
www.bio-hautsdefrance.org

Organisé par :



• BIO EN HAUTS-DE-FRANCE •
Groupement Régional de l'Agriculture Biologique



Parc
naturel
régional
des Caps et
Marais d'Opale

Plan bio financé par :





TERR'EAU BIO, LE RENDEZ-VOUS DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE EN HAUTS-DE-FRANCE

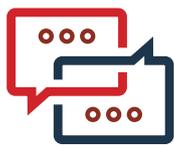
Bio en Hauts-de-France, en partenariat avec le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale ainsi qu'un groupe d'éleveurs du territoire, organise Terr'Eau Bio les 3 et 4 juin 2022 à Bellebrune (62), chez Laurent Dumont.

Terr'Eau Bio est LE carrefour privilégié de TOUS les acteurs de l'agriculture biologique des Hauts-de-France et des régions voisines qui s'intéressent aux techniques agro-écologiques : agriculteurs, opérateurs économiques, machinistes, semenciers, associations, structures de développement, centres techniques, instituts de recherche, collectivités locales...

**NOU
VEAU**

Pour cette nouvelle édition, le salon se tourne également vers le grand public, invité à venir se plonger dans l'univers de la bio spécifiquement le samedi 4 juin.

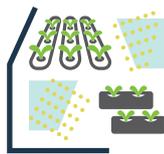
L'AMBITION ? Proposer un espace d'information, de rencontres, d'échanges, de transmission, de découvertes autour de l'agriculture biologique... ouvert à TOUS !



ÉCHANGES-DÉBATS



FOSSE PÉDOLOGIQUE



VITRINES VÉGÉTALES



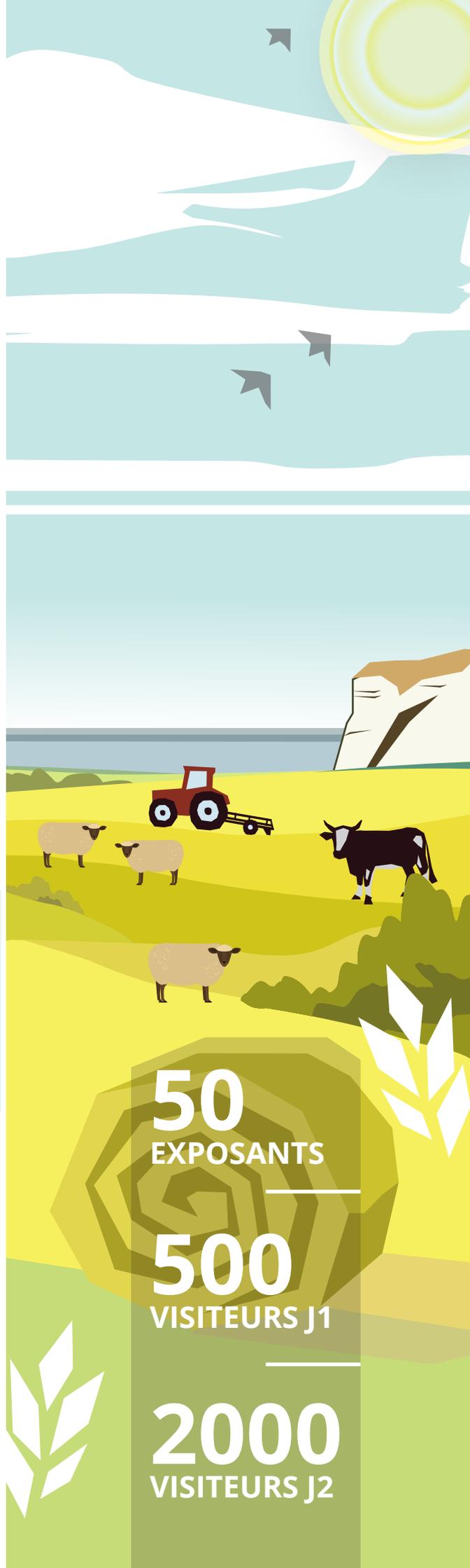
DÉMONSTRATIONS



CONFÉRENCES



PÔLE MARAÎCHAGE



50
EXPOSANTS

500
VISITEURS J1

2000
VISITEURS J2

LES ORGANISATEURS



BIO EN HAUTS-DE-FRANCE

Association au service des agriculteurs, des collectivités et de l'ensemble des acteurs de la filière, Bio en Hauts-de-France soutient un projet de développement cohérent, durable et solidaire de la bio pour faire face aux défis environnementaux, alimentaires, sociaux et économiques de nos territoires. Nos missions concernent tous les leviers favorables au développement de l'agriculture biologique :

- Accompagner les agriculteurs dans leur projet
- Améliorer la performance des systèmes bio
- Contribuer à structurer des filières bio locales, durables et équitables
- Accompagner la transition agricole et alimentaire dans les territoires

www.bio-hautsdefrance.org



CHEZ SYLVIE ET LAURENT DUMONT

Installés en polyculture-élevage depuis 1989 à Bellebrune, sur le territoire du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale, Sylvie et Laurent Dumont ont franchi le pas de la bio en 2011. La ferme compte un troupeau d'une cinquantaine de vaches laitières de race Simmental, un élevage de volailles de chair démarré en 2018, le tout sur



PARC NATUREL RÉGIONAL DES CAPS ET MARAIS D'OPALE

Le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale s'étend sur 154 communes du Calaisis, du Boulonnais, de l'Audomarois et de la Flandre. Il partage avec les habitants, les professionnels et les collectivités qui le composent la préservation des savoir-faire, des patrimoines naturels, paysagers et culturels. Pour autant, ce n'est pas synonyme d'immobilisme ! Le Parc naturel régional soutient un développement économique respectueux des hommes et de l'environnement.

L'agriculture occupe plus de 66 % de son territoire et façonne ainsi des paysages typiques tels que le bocage boulonnais, les plaines cultivées du Site des Caps ou encore la mosaïque de parcelles maraîchères du marais Audomarois. Le Parc naturel régional travaille, en partenariat avec les acteurs locaux et régionaux, au développement de l'agriculture biologique. Il met en œuvre également des actions en matière de transition agricole et alimentaire et soutient les initiatives de circuits courts, restauration collective et les productions de qualité au travers de la marque « Valeurs Parc ». Enfin, il sensibilise les consommateurs « au manger local ».

www.parc-opale.fr

une surface de 110 hectares répartis à 80% pour l'élevage et 20% pour la production de céréales. L'objectif de Sylvie et Laurent est d'obtenir un système résilient en ayant une ferme autonome et de valoriser leur production en local au maximum.

DEVELOPPEZ VOTRE RESEAU ET FAITES RAYONNER VOTRE ACTIVITE !

INSCRIPTION AVANT LE 13 MAI 2022

Dossier d'inscription à retourner à Déborah Decayeux :
d.decayeux@bio-hdf.fr | 03 22 22 58 30 | 07 87 32 82 29

INSCRIPTION POSSIBLE EN LIGNE SUR NOTRE SITE INTERNET

Raison sociale :

Adresse :

Code Postal : Commune :

Téléphone : Email :

RCS ou SIRET : Site internet : http://www.

Nom de la personne à contacter : Portable :

Adresse de facturation, si différente :

Description de votre activité :

OPERATEUR :

MACHINISTES / EQUIPEMENTIERS

- 250€HT***
- Espace de 9m² (3mx3m) sous tente individuelle ou chapiteau regroupant plusieurs exposants
 - Une table et 2 chaises

- 300€HT***
- Tente de 9m² (3mx3m)
 - Une table et 2 chaises
 - Terrain nu de 50m²

- STAND ASSOCIATION PARTENAIRE :**
- une remise **de 50%** peut être appliquée sur demande et sous conditions
nous contacter

***Les stands sont fournis montés, sans électricité, sans plancher**

CHOIX DE STAND

- Par virement :
IBAN : FR76 1627 5006 0008 0004 5451 297
BIC : CEPAFRPP627

- Par chèque libellé :
Bio en Hauts-de-France

MONTANT HT :

TVA 20% :

TOTAL MONTANT :

PAIEMENT

Agissant en tant que représentant
de l'entreprise exposante

Signature :

Fait à

Le / /

Pour les exposants dans l'impossibilité de participer aux deux journées, n'hésitez pas à nous contacter pour trouver des solutions.

AUCUN ACCÈS NE SERA PERMIS SUR LE SALON SI LE RÈGLEMENT N'A PAS ÉTÉ EFFECTUÉ EN AMONT.



CONDITIONS GENERALES DE VENTE

LIEU - DATES - HEURES D'OUVERTURE

- **Article 1** - Le salon Terr'Eau Bio Technique se tiendra les vendredi 3 et samedi 4 juin 2022 à Bellebrune (62).
- **Article 2** - Les horaires d'ouverture seront : Vendredi 9h à 18h ; Samedi de 9h à 18h.
- L'entrée est gratuite.
- **NB** : Il est demandé aux exposants un respect scrupuleux des heures d'ouverture. Dans le cas contraire, toute nouvelle demande d'adhésion lors des prochaines éditions serait automatiquement rejetée par le comité d'organisation.
- **Article 3** - Bio en Hauts-de-France a tout pouvoir pour décider des heures et dates d'ouverture et de fermeture du salon, en diminuer ou en augmenter la durée sans pour cela donner lieu à aucune demande d'indemnité. Toutes ces décisions seront prises sans appel et immédiatement exécutoires. Elles seront communiquées aux exposants en amont du salon.

INSCRIPTIONS – ADMISSIONS

- Article 4 - La participation au salon Terr'Eau Bio est subordonnée à l'acceptation sans réserve du règlement intérieur de l'événement. La transmission du bulletin d'inscription implique l'adhésion complète des exposants au règlement intérieur et l'acceptation des présentes CGV par le client.
- Article 5 - Toute réservation nécessite le renvoi du bulletin d'inscription (mail ou courrier) ainsi que le règlement complet de la formule choisie, par chèque ou par virement. Dans un souci d'organisation, les réservations doivent parvenir à Bio en Hauts-de-France au plus tard le 13 mai 2022.
- En cas d'absence ou de retard de règlement (total ou partiel), Bio en Hauts-de-France se réserve le droit de refuser l'entrée sur le site.
- Article 5 - Les prix sont les suivants : Montant HT/Montant TTC : Stand opérateurs espace 9m2 - 250 € / 300 € Stand machinistes / équipementiers tente 9m2 + 50m2 de terrain - 300 € / 360 €
- Article 6 - Bio en Hauts-de-France statue sur les admissions et la répartition sans être obligé de motiver ses décisions. Le rejet de la demande d'admission ne donnera lieu à aucune autre indemnité que le remboursement des sommes perçues.
- Article 7 - L'admission est nominative, incessible et inaliénable. • Aucun exposant n'est autorisé à accueillir une entreprise, un producteur ou quelconque autre organisme n'ayant pas été accepté par le comité d'organisation, ou n'ayant pas réglé sa facture.

ANNULATION – ABSENCE - LITIGE

- Article 8 - En cas de rétractation par l'exposant après le 13 mai 2022, Bio en Hauts-de-France se réserve le droit de retenir le coût total de la réservation.
- En cas d'annulation par Bio en Hauts-de-France, les sommes versées au titre de la réservation seront remboursées, sans intérêt.
- Si l'annulation intervient dans un délai de moins de 7 jours avant la date de démarrage du salon, Bio en Hauts-de-France s'engage à prendre en charge les frais éventuellement engagés par les exposants (sur présentation de justificatifs). Les présentes dispositions ne s'appliquent pas en cas de report du salon.
- Si le salon n'a pas lieu pour une raison quelconque et indépendante de Bio en Hauts-de-France, les sommes versées au titre de la réservation seront remboursées, sans intérêt et sans autre indemnisation possible, ni prise en charge des frais éventuellement engagés par les exposants.
- Article 9 - En cas de réclamations, vous pouvez contacter Bio en Hauts-de-France à l'adresse suivante : administration@bio-hdf.fr. En cas de litige ou de contestation de toute nature, et à défaut d'accord amiable qui sera, dans tous les cas, recherché, le tribunal de commerce de Lille Métropole sera seul compétent.



TERR'EAU



INFORMATIONS PRATIQUES

TERR'EAU BIO

VENDREDI 3 & SAMEDI 4 JUIN
DE 9H - 18H
CHEZ LAURENT DUMONT,
1724 ROUTE DE COBRIQUE,
62142 BELLEBRUNE

UNE QUESTION ? ENVIE D'EN SAVOIR PLUS SUR LE SALON ?



RENDEZ-VOUS SUR :
www.bio-hautsdefrance.org

CONTACTEZ DÉBORAH DECAYEUX :
d.decayeux@bio-hdf.fr | 03 22 22 58 30 | 07 87 32 82 29

ILS NOUS ONT FAIT CONFIANCE EN 2021

ACTIVE BIO	FRANCE	FOREBIO (Norabio, Biocer, Biolait)	PAB (Point Accueil Bio)
AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	CER HAUTS-DE-FRANCE	FR CUMA	PAIT (Point Accueil Installation Transmission)
AGRI CPS	CERESIA	France ACTIVE PICARDIE	PATURE VISION
AGRI OBTENTION	CERTIPAQ BIO	FRDP	PEPIMAT
AGRO TRANSFERT RESSOURCES ET TERRITOIRES	CERTIS EUROPE	FRUIDOR TERROIR	PICARDIE NATURE
AGRONOMIC	CREDIT AGRICOLE DU NORD EST	FRUITS ROUGES AND CO	RESEAU VITALIS
AGROSEMENS	CREDIT MUTUEL	GEIQ 3A	RESO Emploi rural
AISNE COMPTE AGRI	CRISTAL UNION	GON	SAATBAU France
ANDELA TECHNIK & INNOVATE	CRRG	GRAINES VOLTZ	SANDERS NORD EST
ANGIBAUD	DEGRAV'AGRI	INITIATIVES PAYSANNES	SATIVA Biosaatgut GmbH
APECITA	DELEPLANQUE	Laboratoire LABOSEM	SERVICE DE REMPLACEMENT HAUTS-DE-FRANCE
ARVALIS	DEMBLON	LATITUDE GPS	SN DACHY - GUEUDET AGRICOLE
ATELIER PAYSAN	DESIR NATURE	LEMAIRE DEFFONTAINES	SOBAC
AVENIR CONSEIL ELEVAGE	DREAL	LETTRE ARGOS	SOUFFLET ALIMENTAIRE
BIO 3G	ECOCERT France	LG SEMENCES	STAND R&D - Comité technique Axe 3 Plan bio
BIO COHERENCE	ESPACES NATURELS REGIONAUX	LHERMITTE FRERES	TERRAVEG UNIBIO
BIO EN HAUTS-DE-FRANCE	ETS MARECHALLE	LIN ET CHANVRE BIO	TERRES INOVIA
BIONALAN	EURL AU DELA DE L'EAU	MARCHE DE PHALEMPIN	UNEAL
CAAHMRO GROUPE	FERTEMIS - ELIARD SPCP	MARECHAL NATUP	VIOLLEAU
CAISSE D'EPARGNE HAUTS-DE-	Financeurs	NORIAP	
	FNAMS	NOVIAL	

Plan bio financé par :



Plan Bio
Hauts-de-France

